

**Gard Le ras-le-bol des directrices et directeurs d'écoles.
Directeurs et directrices d'école, ils ont la tête sous l'eau.
Éducation. Le ministère veut supprimer les aides administratives. Ils disent stop!
Avec le Se-Unsa, des directeur-ices plaident pour le maintien des contrats aidés.**

Il commence par énumérer une liste sans fin : « Accueillir les enfants le matin, répondre au téléphone, ouvrir la porte dès qu'on sonne, gérer le plan Vigipirate, actualiser les bases de données, organiser le tableau de service, remplir les dossiers d'orientation, faire les inscriptions, soigner les petits bobos du quotidien et aussi faire la classe ! »

Lorsque Lionel commence à décrire son quotidien, il ne s'arrête plus. Trop bavard ?

Pas vraiment. « C'est une réalité que peu de gens, mêmes les parents d'élèves, connaissent. » Passionné ? « Oui » ; motivé ? « Toujours. »

Pourtant, ce directeur d'une école de 220 élèves (pour neuf classes) ose prendre la parole pour « interpellier les parents d'élèves, la population ».

Si le ministère de l'Éducation nationale supprime, comme il le prévoit, les aides administratives dans toutes les écoles, il annonce : « On ne pourra pas tout faire, c'est certain ! »

Dans le Gard, pour la prochaine rentrée, 99 emplois sont concernés.

« Chaque jour, je gère l'équivalent d'une petite entreprise ! »

Face à cette menace, le syndicat Se-Unsa a décidé de monter au créneau.

« Pour faire réagir les décideurs, espère Olivier Dusserre-Telmont, le secrétaire départemental, et pour rappeler quelques vérités sur ce métier. »

Comme celle de Pascale, dix classes, 235 élèves et 25 adultes, « l'équivalent d'une petite entreprise, décrit-elle sans perdre son sourire. L'aide administrative est indispensable. C'est une vraie secrétaire, elle maintient un lien fondamental avec les familles. Si un enfant manque le matin, c'est elle qui téléphone aux parents. Si je la perds, ça, je ne pourrai pas le faire, comme bien d'autres choses ! »

Qu'ils enseignent en ville ou à la campagne, ces directeurs et directrices, qui se disent débordés, demandent le maintien de tous ces précieux contrats aidés et plaident pour leur pérennisation.

« Ils sont indispensables au fonctionnement d'une école ».

« Dans un collège, même de 80 enfants, vous avez un principal, avec un adjoint, des pions, des conseillers principaux d'éducation, une infirmière et un logiciel informatique pour l'absentéisme ! Dans les écoles, tous ces métiers sont réunis dans une seule personne ! »

*Pour Raphaël, qui a perdu l'aide administrative en septembre dernier, le constat est sans appel : « Clairement, il y a des choses que je ne peux plus faire, comme répondre au téléphone quand je suis en classe. Le reste des choses, je les fais le soir, le week-end. Je fais des priorités, je prends du retard, et certaines choses, je ne les fais plus du tout. »

Nouveau statut

Un directeur d'école de trois classes touche une prime mensuelle de 154 € nets ; pour quatre classes, 229 €.

Ce que souhaite le syndicat SeUnsa, c'est aussi « de rouvrir le dossier du statut des écoles du 1er degré et le dossier du statut des directeurs d'écoles, indique Olivier Dusserre-Telmont.

On est pour un statut juridique en fonction du nombre d'élèves qui permettrait à toutes les écoles d'évoluer de la même manière, dans un contexte clair. »

La section gardoise du syndicat sera reçue le 29 mars par la nouvelle rectrice d'académie, Béatrice Gille.

Agathe BEAUDOUIN abeaudouin@midilibre.com